

News 22 Arbitrage AWBB - 05/02/2016

L'importance de bien rédiger un rapport



Bien rédiger un rapport, connaître avec certitude les démarches à effectuer, sont des signes du professionnalisme d'un arbitre. Il est très important de bien rédiger un rapport. Le rapport est la seule preuve matérielle d'une procédure punitive. De la qualité de rédaction du texte dépend aussi la qualité de la décision des instances judiciaires.

Les membres de ces instances ne sont pas, normalement, présents lors des incidents. Les arbitres sont les yeux de ces instances, d'où l'importance de bien avoir rédigé un rapport.

Le Département Arbitrage a préparé le vade-mecum (disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.awbb.be/images/arbitrage/rapports-final.pdf>), de manière à ce que vous disposiez d'un instrument facile à lire et à comprendre sur les démarches à effectuer lors de la confection d'un rapport et également (en première partie) pour vous informer quand et comment faut-il transmettre un rapport.

Le Département souhaite qu'il soit un document utile, mais il serait également très content si vous ne deviez jamais l'utiliser.

Nous vous souhaitons un agréable congé de carnaval et vous informons qu'il n'y aura pas de Newsletter vendredi prochain.

Jambes, 5 février 2016

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be